

**Biennale de l'éducation en Afrique
(Maputo, Mozambique, 5-9 mai 2008)**

**Au-delà de l'éducation primaire :
défis et approches pour étendre les opportunités d'apprentissage**

Session parallèle 4D

**Financement :
Tendances et Défis**

**Les mécanismes de financement de la formation
professionnelle dans 5 pays de l'Afrique subsaharienne**

*Par Richard WALTHER et André GAURON
Ministère des Affaires Etrangères et Européennes de la République Française*

**Document de travail
en cours d'élaboration**

NE PAS DIFFUSER

DOC 2.2.05

Ce document a été préparé pour la biennale de l'ADEA (Maputo, Mozambique, 5-9 mai 2008). Les points de vue et les opinions exprimés dans ce document sont ceux de(s) (l')auteur(s) et ne doivent pas être attribués à l'ADEA, à ses membres, aux organisations qui lui sont affiliées ou à toute personne agissant au nom de l'ADEA.

Le document est un document de travail en cours d'élaboration. Il a été préparé pour servir de base aux discussions de la biennale de l'ADEA et ne doit en aucun cas être diffusé dans son état actuel et à d'autres fins.

© Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA) – 2008

Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA)

Institut international de planification de l'éducation

7-9 rue Eugène Delacroix

75116 Paris, France

Tél. : +33(0)1 45 03 77 57

Fax : +33(0)1 45 03 39 65

adea@iiep.unesco.org

Site web : www.ADEAnet.org



DIRECTION GÉNÉRALE DE LA COOPÉRATION
INTERNATIONALE ET DU DÉVELOPPEMENT

Direction des politiques de développement

*Sous-direction des politiques sectorielles et des objectifs
du millénaire pour le développement*

Bureau des politiques éducatives et d'insertion professionnelle



LES MÉCANISMES DE FINANCEMENT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DANS 5 PAYS DE L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Institut du Temps Géré (ITG)
Richard Walther
André Gauron

Janvier 2006

*Ce document est établi à la demande du ministère des Affaires étrangères et européennes.
Les analyses et commentaires développés n'engagent que leurs auteurs
et ne constituent pas une position officielle.*

Richard Walther, Docteur en sociologie, après avoir été Directeur international d'une Ecole d'ingénieurs et d'un Organisme de formation professionnelle intitulés CESI (Centres d'Etudes Supérieures Industrielles), puis expert pour la Commission européenne et dirigé l'assistance technique de programmes européens de formation professionnelle et chargé de mission dans le cabinet ministériel chargé de l'enseignement technique et de la formation professionnelle, est actuellement Consultant senior ITG (Institut du Temps Géré).

Il a dirigé plusieurs études pour le Département de la recherche de l'AFD : « De l'apprentissage traditionnel à l'apprentissage restructuré : les conclusions d'une enquête terrain au Bénin, au Mali, au Sénégal et au Togo », « La formation professionnelle en secteur informel : les conclusions d'une enquête terrain dans sept pays d'Afrique » et « Les mécanismes de la formation professionnelle en Afrique : une comparaison Europe-Afrique ». Il a également dirigé la présente étude pour le ministère français des Affaires étrangères.

André GAURON est Conseiller-maître à la Cour des Comptes. Après une double formation d'ingénieur et d'économiste, il a occupé différentes positions dans l'administration économique avant de rejoindre le cabinet de M. Pierre Bérégovoy au ministère des affaires sociales puis au ministère de l'économie, des finances et du budget. Il a conduit de nombreux travaux sur la formation professionnelle, en tant que président du « Haut comité éducation, économie, emploi » et au sein du Conseil d'analyse économique, pour lequel il a rédigé le rapport sur « La formation tout au long de la vie (2 000) ».

Depuis plus de dix ans, il assure, pour le ministère français des affaires étrangères et pour l'Agence française de Développement des missions d'évaluation de la coopération française en matière de formation professionnelle. Il a été membre de la commission, présidée par François Perret, sur la coopération française en matière éducative et de formation professionnelle et a présidé le groupe de travail « formation professionnelle » chargé de contribuer à la redéfinition des orientations stratégiques « Education, formation, insertion » de la coopération française.

Résumé

Nombreux, aujourd'hui, sont les pays africains qui s'accordent dans leurs politiques sectorielles pour lier « formation professionnelle », « emploi » et « croissance ». L'enjeu porte sur l'adaptation permanente de la capacité nationale de formation à l'élévation régulière des besoins en compétences des entreprises et sur la création ou la rénovation de systèmes souples et multiformes de formation pour développer l'employabilité de la population active.

Les fonds de financement de la formation en Afrique, créés le plus souvent dans les années 80/90 représentent **un outil majeur des politiques publiques de formation. Leur efficacité** dépend d'un ensemble de facteurs, en premier lieu du processus conduisant à la définition de ses missions et de son fonctionnement mais aussi de la qualité de sa gestion et de son mode de gouvernance. Le degré de participation des partenaires sociaux et économiques - et donc le partage d'une volonté politique - détermine directement le niveau de prise en compte de la demande économique et sociale de qualification. **Leur pérennité** dépend des ressources financières qui lui sont affectées : ré affectation – le plus souvent partielle - de parafiscalité sur la masse salariale perçue par les trésors publics ; apport de bailleurs multilatéraux ou bilatéraux.

En complément de l'étude de l'AfD sur « *les mécanismes du financement de la formation professionnelle* », le ministère français des Affaires étrangères et européennes (MAEE) a commandé cette étude afin de disposer d'une analyse comparative des différents statuts, objectifs et circuits financiers, des modes d'organisation, de mise en œuvre et de gestion, des raisons d'échecs ou de succès des Fonds de formation. Cette étude s'est déroulée en deux phases :

- une phase documentaire portant sur 13 fonds africains qui présente une analyse de leurs statuts, de leurs modes d'organisation ainsi que des mécanismes d'abondement et de répartition des ressources
- une phase de terrain dans cinq pays, en développement ou émergents, francophones ou anglophones pour confirmer ou infirmer mais surtout pour approfondir l'étude documentaire. **Les « cinq enquêtes terrain »¹ font l'objet du présent document** qui décrit les identités et fonctionnements spécifiques des fonds, en présente une lecture comparée ainsi qu'une typologie et propose une modélisation optimale pour une meilleure utilisation des ressources disponibles en termes d'efficacité, d'efficience et d'équité.

La typologie dégage 3 grands types de Fonds : i) les Fonds « **développement intégré** » de l'Afrique du Sud, ii) les Fonds « **développement dual** » de la Tunisie, iii) les Fonds « **institués et pluri- objectifs** » des pays de l'Afrique subsaharienne. Il ressort de l'étude que les Fonds contribuent à la structuration de la formation professionnelle, que le rôle des partenaires sociaux est affirmé partout mais qu'il reste trop souvent consultatif, que les procédures pour obtenir un financement doivent être simplifiées, que les fonds sont en recherche d'experts pour identifier besoins et prestataires de formation et structurer les réponses.

L'étude recommande que soit clarifiée la mission des Fonds, notamment dans le rapport qu'ils établissent entre formations initiale et continue et ceux entre secteurs moderne et informel, que leurs procédures et leurs instruments financiers soient adaptés aux réalités des micro, petites et moyennes entreprises.

Autant de données qui interrogent sur les Fonds de formation : répartition et nature des pouvoirs réels des partenaires publics, privés et sociaux ; affectation effective des taxes collectées à la formation continue ; incidences de l'aide extérieure sur les missions des fonds ; différents modes d'accès des bénéficiaires au financement ; répartition des ressources entre le secteur « moderne » et le secteur « informel » ; passage d'une logique d'offre à une logique de demande économique et sociale...

¹ Afrique du Sud, Bénin, Burkina Faso, Mali, Tunisie

Summary

Today, numerous African countries agree on the need to link vocational training, employment and growth in their sectoral policies. The issue is based on the constant adaptation of national training capacity to the regular increase in companies' needs for skills and on the creation or renovation of flexible and multi-form training systems to develop the employability of the working population.

Finance funds for training in Africa, which were most often created in the 80s and 90s, represent a major tool in public training policies. Their effectiveness depends on a set of factors; first of all, on the process leading to the definition of their missions and operation, but also on the quality of their management and their means of governance. The degree of social and economic partners' participation, and therefore the sharing of political will, directly determines the level of consideration of economic and social qualification needs. Their sustainability depends on financial resources allocated to them: re-allocation of parafiscal taxes (most often partial) on the total wage and salary bill paid to public treasuries and contributions from multilateral or bilateral providers of funds.

As a complement to the study carried out by the French Development Agency (AFD) on "*The Finance Mechanisms of Vocational Training*," the French Ministry for Foreign and European Affairs (MAEE) commissioned this study in order to acquire a comparative analysis of the different statuses, financial objectives and circuits, methods of organisation, implementation and management and reasons for the failure or success of the training funds. This study was carried out in two phases:

- a documentary phase based on 13 African funds presenting an analysis of their status, their methods of organisation as well as the mechanisms for replenishing and distributing resources.
- a fieldwork phase in five Francophone and Anglophone countries, either developing countries or emerging economies, to confirm or invalidate the documentary study but especially to deepen it. **The "five field surveys"² are the subject of this document**, which describes the specific identities and operation of the funds, presents a compared understanding as well as a typology of them and proposes optimal model design for better use of resources available in terms of effectiveness, efficiency and equity.

The typology describes 3 main types of fund: i) the "**integrated development**" funds of South Africa, ii) the "dual development" funds of Tunisia, and iii) the "**instituted and multi-objective**" funds of Sub-Saharan African countries. The study highlights the fact that the funds contribute to the structuring of vocational training, that the role of social partners is assured in all countries, but that too often it remains consultative, that procedures to obtain finance should be simplified, that the funds are seeking experts to identify needs and training service providers and to structure responses.

The study recommends that the funds' mission be clarified, especially in the relationship that they establish between basic and continuing training and between training in modern and informal sectors, that the funds' procedures and their financial instruments be adapted to the realities of micro, small and medium-sized companies.

So much information that leads us to question the training funds: distribution and nature of public, private and social partners' real powers, actual allocation of taxes collected to continuing training, the impact of external aid on the funds' missions, different methods for beneficiaries to access finance, distribution of resources between the "modern" and the "informal" sectors and the move from a rationale of supply to a rationale of economic and social demand.

² Benin, Burkina Faso, Mali, South Africa and Tunisia

Resumo

Muitos países africanos hoje associam, nas suas políticas sectoriais, os sectores da “formação profissional”, do “emprego” e do “crescimento”. O intuito é de possibilitar a adaptação permanente da capacidade nacional de formação à procura crescente de competências por parte das empresas bem como a criação ou a renovação de sistemas flexíveis e multiformes de formação para desenvolver a empregabilidade da população activa.

Os fundos para o financiamento da formação em África, criados geralmente durante os anos 80/90, representam **um instrumento fulcral das políticas públicas de formação. A sua eficácia** depende de um conjunto de factores, a começar pelo processo de definição das suas missões e do seu funcionamento mas depende também da qualidade da sua gestão e do seu modo de governança. O grau de participação dos parceiros sociais e económicos, isto é, uma vontade política compartilhada, determina directamente o nível em que é levada em consideração a procura económica e social de qualificação.

A sua perenidade depende dos recursos financeiros a eles atribuídos : retribuição, em geral parcial, de medidas para fiscais sobre a massa salarial arrecadada pelos erários; contribuição de doadores multilaterais ou bilaterais.

Para complementar o estudo da Agência Francesa de Desenvolvimento (AfD) sobre « *os mecanismos do financiamento da formação profissional* », o ministério francês dos Negócios estrangeiros e europeus (MAEE) encomendou este estudo a fim de dispor de uma análise comparativa dos diferentes estatutos, objectivos e circuitos financeiros, dos modos de organização, de implementação e de gestão, dos motivos de insucesso ou de êxito dos Fundos de formação. Este estudo desenvolveu-se em duas fases :

- Uma fase documental sobre 13 fundos africanos que apresenta uma análise dos seus estatutos, dos seus modos de organização e dos mecanismos de contribuição e de repartição dos recursos.
- Uma fase de terreno em cinco países, em desenvolvimento ou emergentes, de língua francesa ou inglesa para confirmar ou não mas sobretudo para aprofundar o estudo documental. **Os « cinco estudos terreno »³ são o tópico do presente documento que descreve** as identidades e funcionamentos específicos dos fundos, apresenta uma leitura comparada junto com uma tipologia destes fundos e propõe uma modelização óptima para uma melhor utilização dos recursos disponíveis em termos de eficácia, de eficiência e de equidade.

A tipologia identifica 3 grandes tipos de Fundos : i) os Fundos « **desenvolvimento integrado** » da África do Sul, ii) os Fundos « **desenvolvimento dual** » da Tunísia, iii) os Fundos « **instituídos e pluri-objectivos** » dos países da África subsaariana. O estudo demonstra que os Fundos contribuem para a estruturação da formação profissional, que o papel dos parceiros sociais é sempre afirmado mas demasiadas vezes é apenas consultivo, que os trâmites para obter um financiamento devem ser simplificados, que os fundos procuram peritos para identificar necessidades e provedores de formação e para estruturar as respostas.

O estudo recomenda que seja esclarecida a missão dos Fundos, nomeadamente nas relações entre a formação inicial e a formação contínua e entre o sector moderno e o sector informal, que os seus processos e instrumentos financeiros sejam adaptados às realidades das micro, pequenas e médias empresas.

São dados que levam a reflectir sobre os Fundos de formação : repartição e natureza dos poderes reais dos parceiros públicos, privados e sociais ; afectação efectiva das taxas arrecadadas para a formação contínua ; impacto da ajuda externa sobre as missões dos fundos ; diferentes modos de acesso dos beneficiários ao financiamento; repartição dos recursos entre o sector “moderno” e o sector “informal”; passagem de uma lógica de oferta a uma lógica de procura económica e social.

³ África do Sul, Benim, Burquina Faso, Mali, Tunísia

Synthèse du rapport

L'enquête terrain sur les Fonds de formation professionnelle fait suite à l'étude sur l'impact et les financements des fonds de la formation réalisée en 2005 pour le compte du Ministère des Affaires étrangères⁴. Elle rend compte de l'analyse des écarts qui existent dans les pays enquêtés (Afrique du Sud, Bénin, Burkina Faso, Mali et Tunisie) entre la conception statutaire des Fonds et leur fonctionnement effectif et situe cette analyse relativement à la classification typologique des fonds et aux paramètres de réussite et d'efficacité identifiés lors de la première étude.

La méthodologie de l'enquête

Elle est le résultat de cinq missions qui ont permis de rencontrer les acteurs stratégiques et décisionnaires de chaque pays dans le domaine de la formation professionnelle, mais également les responsables et les utilisateurs des fonds.

Le questionnaire d'enquête, commun à l'ensemble des pays, a porté plus particulièrement sur les points suivants :

- la situation institutionnelle et le rôle stratégique et opérationnel de chaque Fonds en rapport avec la situation économique et sociale du pays et les politiques de formation professionnelle mises en œuvre ;
- le rôle effectif des différents acteurs de formation professionnelle et, notamment, des partenaires sociaux, dans la sélection, la mise en œuvre et l'évaluation des actions de formation financées par les Fonds ;
- le caractère pérenne ou non des modes de collecte des ressources et la manière dont leur allocation permet de répondre aux besoins de formation du secteur formel comme du secteur informel ;
- l'adaptation des procédures de requêtes, de sélection et d'évaluation des actions financées aux capacités des bénéficiaires visés et des prestataires sollicités à y répondre de manière qualitative et efficace ;
- l'appréciation des forces et faiblesses de chaque Fonds et les propositions d'amélioration et d'évolutions qui s'en dégagent.

La structuration de l'étude

La première partie décrit les identités spécifiques des Fonds enquêtés selon une grille de présentation commune à tous. Sont ainsi décrits le « National Skills Fund » (NSF) et les « Sectoral Skills and Training Authorities » (SETAs) d'Afrique du Sud, le Fonds de Développement de la Formation Continue (FODEFCA) du Bénin, les Fonds d'Appui à la Formation et à l'Apprentissage (FAFPA) du Burkina et du Mali et les différents instruments financiers de Tunisie : la ristourne de la Taxe de Formation Professionnelle (TFP), le Programme National de Formation continue (PRONAFOC) et le Fonds de la Promotion de la Formation Professionnelle ou de l'Apprentissage (FOPROFA). Tous ces Fonds sont présentés selon le contexte de leur création, leur identité institutionnelle et leur degré d'autonomie décisionnelle et financière, le type de partenariat social

⁴ Richard Walther, Etude sur l'impact et les financements des fonds de la formation, MAE, 2005

institué au sein des instances de consultation et de décision, les modes de collecte et d'allocation des ressources consacrées au financement de la formation, les processus de requête, d'évaluation et de sélection des propositions de projets mis en oeuvre, les principaux résultats atteints (actions réalisées, publics formés, impacts évalués) ainsi que les changements en cours, prévus ou souhaités, afin d'arriver à une meilleure optimisation des instruments financiers.

La deuxième partie fait une lecture transversale des cinq Fonds enquêtés à partir de paramètres de lecture qui permettent de mieux comprendre les caractéristiques communes ainsi que les spécificités qui les rapprochent ou les séparent en termes d'objectifs, de fonctionnement, de processus d'intervention, de financement et de résultats. Figurent parmi ces paramètres les différences de niveau de développement des pays enquêtés, les rapports que chaque Fonds établit à la formation initiale (logique de substitution ou logique de complémentarité), l'affectation effective ou non des taxes collectées au financement de la formation, la manière dont les instruments financiers en place favorisent ou non les réformes en cours, les degrés de cohérence ou de décalage entre les pratiques instituées de collecte et de redistribution des fonds, la nature des partenariats public/privé et du partenariat social (logique du tripartisme contre logique des « usagers), les modes d'accès des bénéficiaires des fonds au financement, l'inscription ou non des formations financées par les Fonds dans les systèmes de qualifications nationaux ou encore les modalités de passage de la logique d'offre de formation à la logique de structuration de l'offre par la demande.

La troisième partie prend appui sur les grandes tendances identifiées à partir des paramètres de lecture pour proposer une modélisation et une typologie des Fonds qui s'appuie sur le rôle prioritaire donné à l'acquisition des compétences et des qualifications par les politiques économiques et d'emploi des pays concernés, sur la place accordée aux différents acteurs économiques du secteur formel et informel, sur le degré de participation des partenaires sociaux et des différentes organisations professionnelles dans la définition et la mise en oeuvre des instruments et moyens de financement, sur la place donnée à la mise en situation professionnelle dans les dispositifs et actions de formation soutenus et, enfin, sur les modes d'évaluation et de valorisation des résultats atteints.

L'étude propose, **en guise de conclusions**, quelques préconisations utiles pour une meilleure efficacité et pertinence de l'utilisation des ressources disponibles. Elle insiste sur la nécessité de préciser les finalités des Fonds et leur articulation avec le financement de la formation professionnelle initiale et l'importance d'assurer une autonomie réelle des ressources financières par rapport à l'état en accord avec les stratégies mises en oeuvre. Elle souligne l'obligation pour les Fonds d'être pro-actifs vis-à-vis des petites et moyennes entreprises s'ils veulent éviter la captation des taxes et prélèvements par les entreprises les plus dotées à tous les niveaux. Elle insiste sur le besoin de financer autant l'expertise nécessaire à la structuration de la formation que la formation elle-même. Elle montre, enfin, combien une mise en réseau des Fonds africains, notamment au niveau des partenaires pourraient être féconde pour confronter les expériences, mobiliser les acteurs et promouvoir le dialogue social au niveau du continent.

Les principaux résultats

Ils s'articulent autour des grands constats suivants :

- Les finalités et modalités d'intervention des Fonds se différencient selon le niveau économique des pays. Ainsi dans les pays d'Afrique sub-saharienne où l'emploi dit « informel » représente entre 80% et 90 % des emplois et où le niveau scolaire est faible, les formations d'artisans sont prédominantes tandis que dans des pays semi-industrialisés comme

la Tunisie ou l'Afrique du sud, où le secteur industriel représente 25% des emplois en Tunisie et 30 % en Afrique du Sud avec, dans les deux cas, un important secteur tertiaire moderne, les demandes adressées aux fonds proviennent davantage des secteurs dits « modernes » ;

- Les Fonds interviennent comme appui de la structuration des systèmes de formation professionnelle. Leur mode d'intervention dépend grandement de l'étendue du champ de la formation initiale et, notamment, de l'inclusion ou non dans celui-ci de la formation professionnelle. A cet égard, les pays d'Afrique sub-saharienne, qui intègrent l'enseignement technique au sein de la formation initiale, se distinguent aussi bien de la Tunisie qui a transformé l'enseignement technique et professionnel en un dispositif de formation professionnelle en alternance que de l'Afrique du Sud qui a institué un dispositif de formation pour salariés et jeunes en recherche d'insertion centré sur l'acquisition de compétences en situation de travail ;
- Tous les pays ont institué ou disposaient d'une taxe de formation professionnelle, mais aucun d'entre eux n'affecte totalement le produit de cette taxe à la formation professionnelle continue et à l'apprentissage. En Afrique sub-saharienne une partie des fonds prévus recouverts par l'Etat ne sont pas reversés tandis que celle consacrée à la formation est partagée entre le secteur informel et formel. En Tunisie une quantité significative de la taxe sert à financer le fonctionnement de la formation initiale tandis que l'Afrique du Sud en consacre un cinquième au développement social et à l'intégration des chômeurs dans l'emploi ;
- Le rôle des partenaires sociaux (organisations d'employeurs et de salariés) dans la gestion des Fonds de financement de la formation professionnelle est affirmé partout, mais il reste souvent consultatif. Leur légitimité en tant qu'interlocuteurs privilégiés de l'Etat est par ailleurs amoindrie par le fait que la plupart des conseils de gestions intègrent parmi leurs membres une représentation des secteurs d'activité (organismes consulaires ou/et diverses catégories d'utilisateurs de la formation). Cette situation n'empêche pas que dans tous les pays enquêtés existe une demande de renforcement du dialogue social qui se manifeste, entre autres, par la conclusion d'accords entre organisations d'employeurs (et d'artisans) et de salariés sur l'importance de dynamiser la formation professionnelle et d'y faire accéder le maximum de bénéficiaires ;
- Bien que les différents pays mettent en oeuvre des procédures différenciées de requête, d'évaluation et de sélection, il existe chez tous un ensemble d'exigences communes : le besoin de simplifier les démarches administratives et financières existantes en vue de raccourcir les délais de réponse et de faciliter l'accès de tous et, notamment des micro et petites entreprises, aux financements disponibles, l'importance de susciter un marché de la formation plus qualitatif que concurrentiel, la nécessité de cibler les financements sur la mise en oeuvre des stratégies et politiques nationales de formation et de donner aux fonds les moyens de leur autonomie et de leur responsabilité dans l'allocation des ressources ;
- Tous les Fonds sont en recherche d'experts, les plus proches possible des milieux professionnels, qui leur permettent à la fois de bien structurer les besoins de formation des acteurs économiques et de sélectionner les meilleures réponses de formation aux besoins identifiés. Mais pour le moment peu de moyens financiers sont prévus ou disponibles pour faire émerger et stabiliser l'expertise souhaitée et par, ce moyen, aider les pays à sortir d'une logique de formation par l'offre et à mettre en place des dispositifs, méthodologies et ingénieries susceptibles de promouvoir une logique de réponse à la demande ;
- Tous les Fonds ont, enfin, l'objet d'une assistance technique des bailleurs de fonds bilatéraux ou multilatéraux. Mais tandis que leur intervention est intégrée dans les politiques

nationales de formation dans les pays les plus développées (Tunisie et Afrique du Sud), dans les pays en développement de l'Afrique sub-saharienne, elle fait l'objet d'aides conditionnelles et souvent dispersées qui affectent l'efficacité de leur action.

La typologie différenciée des Fonds

En partant d'un modèle de fonctionnement optimal des Fonds proposée lors de l'étude documentaire de 2005 sur l'impact et les financements de treize fonds africains, l'étude fait ensuite une analyse typologique des Fonds qui dégage d'abord la dynamique stratégique et opérationnelle à l'œuvre dans chaque fonds avant d'en décrire le schéma d'optimisation fonctionnelle. Elle dégage ainsi trois grands types de Fonds :

- Le Fonds « développement intégré » de l'Afrique du Sud,
- Le Fonds « développement dual » de la Tunisie,
- Les Fonds « institués et pluri-objectifs » des pays d'Afrique sub-saharienne.

Pour chacun des trois types, l'étude fait un état de l'existant et indique les voies de l'optimisation fonctionnelle qui permettront aux Fonds de fonctionner avec un maximum d'efficacité et d'impact. L'ensemble de l'exercice typologique aboutit à la définition d'un idéal-type commun aux cinq pays enquêtés qui est résumé dans un nouveau schéma modélisé comprenant les éléments communs suivants :

- la définition d'une politique nationale structurée de formation initiale, d'apprentissage et de formation continue,
- la focalisation des missions des Fonds sur la formation continue et l'apprentissage,
- l'élaboration d'une stratégie des Fonds (définition des actions, des bénéficiaires et des procédures...) en fonction des finalités à atteindre,
- une stabilisation et une pérennisation des ressources par une affectation directe de la taxe de formation professionnelle aux fonds,
- l'intégration des assistances internationales dans les objectifs et les moyens de la politique nationale,
- une gestion, la plus tripartite et la plus autonome possible, de l'affectation des ressources,
- l'aide à l'acquisition, par les partenaires sociaux, des compétences nécessaires à l'exercice de leurs responsabilités dans le domaine de la formation professionnelle,
- l'appui à la création et mise en place d'une expertise proche des entreprises et des branches ou organisations professionnelles,
- le soutien à un marché de la formation qui privilégie la réponse à la demande sur la logique de l'offre,
- des procédures de requêtes simplifiées subordonnant la mise en concurrence à la structuration d'une offre de qualité,
- une allocation des ressources basée sur la solidarité entre secteurs moderne et informel et entre grandes entreprises, moyennes et petites entreprises,
- le soutien à la mise en place d'un système de qualifications et de qualité qui intègre les spécificités de la formation en secteur informel,
- enfin, l'évaluation quantitative et qualitative des résultats, l'identification des bonnes pratiques et leur valorisation par un travail en réseau au plan national et inter-africain.

Des préconisations stratégiques et opérationnelles

Les préconisations sont formulées en conséquence du travail de modélisation du fonctionnement optimal des Fonds et développent, sous la forme de réflexions conclusives, les axes de transformation les plus urgents, sinon les plus structurants, qui nous semblent devoir être mis en œuvre par les fonds enquêtés. Elles portent sur cinq orientations d'action.

La première préconisation s'adresse aux Fonds et leur fixe l'exigence de clarifier leurs finalités notamment dans le rapport qu'ils établissent entre formation initiale et formation continue. Elle développe l'idée que la formation professionnelle initiale ne doit pas être à la charge prioritaire des entreprises et des bénéficiaires, mais relève d'abord de la responsabilité et des moyens de l'Etat. Si tel n'est pas le cas, les Fonds sont détournés de leur mission première qui est de développer la formation professionnelle des actifs (jeunes et adultes). C'est aussi une exigence d'équité face à la quasi-gratuité de l'enseignement secondaire et supérieur.

La deuxième préconisation souligne que l'autonomie des ressources des Fonds constitue un objectif dont la réalisation est le plus souvent en contradiction avec les contraintes financières de l'Etat. C'est la raison pour laquelle elle demeure fondamentale. Sans une maîtrise des ressources par les gestionnaires des Fonds, ceux-ci ne peuvent pas définir de véritable stratégie de formation dans les champs qui sont les leurs.

La troisième préconisation souligne l'importance pour les Fonds d'adapter leurs instruments financiers aux exigences des micro, petites et moyennes entreprises. Elle recommande pour la Tunisie et l'Afrique du Sud un effort pro-actif des fonds afin de susciter les demandes de formation des entreprises qui ont le plus de difficultés à accéder aux financements. Elle propose pour les pays sub-sahariens que les fonds envisagent des procédures d'allocation qui, tout en maintenant le co-paiement institués des bénéficiaires, soient en rapport avec les capacités de contribution réelles des acteurs qui ont le plus besoin de soutien financier pour sortir d'une logique de survie et entrer dans une dynamique de développement.

La quatrième préconisation propose que les Fonds prennent les moyens appropriés pour faciliter le passage effectif d'une logique d'offre à une logique de demande ce qui suppose de sortir du cadre du financement de la formation sur catalogue au profit de la construction de réponses appropriées aux besoins des demandeurs. Il est donc souhaitable qu'ils prévoient de consacrer une partie de leurs ressources à la mise en œuvre d'une expertise qui facilite et rende possible la structuration en demande des besoins de formation des entreprises et des salariés.

La dernière préconisation s'adresse aux promoteurs de la coopération et de l'aide publique pour qu'ils favorisent les échanges entre les Fonds de formation d'Afrique afin de promouvoir le dialogue social dans et entre les pays et aident à développer, à travers l'expérience irremplaçable des fonds, des pôles d'expertise africaine dans le domaine de la formation professionnelle et de l'apprentissage.

≈ ≈ ≈